

Communiqué de presse
Montreux, le 16 octobre 2020

Montreux conserve ses terrasses pour l'hiver

Les Montreusiens pourront continuer à profiter des terrasses cet hiver. La Municipalité a en effet validé le principe d'extension des terrasses pour la période hivernale, comme cela a été le cas cet été dans le cadre des mesures de soutien économique Post-Covid.

Les autorisations déjà accordées pour l'été sont prolongées jusqu'au 31 mars 2021 au moins, voire jusqu'à Pâques, sous réserve de l'accord du Canton. Les 54 autorisations délivrées cet été sont reconduites d'office. Elles comprennent la mise à disposition gratuite du domaine public et la dispense de mise à l'enquête. De son côté, l'exploitant s'engage à respecter pleinement les normes COVID, à proposer une structure de qualité et à n'engendrer aucune nuisance. Le respect de la Loi cantonale sur l'énergie fait également partie des exigences et les éventuels moyens de chauffage mis en place devront se tenir strictement aux normes légales.

Les terrasses mises en place cet été ont eu beaucoup de succès et ont permis à leurs exploitants de compenser au moins en partie les mois de fermeture du printemps. Environ 1'000 m² supplémentaires de terrasses ont été mis à disposition des consommateurs cet été. Aucun incident majeur n'est à déplorer.

Les sept terrasses de la Grand-Rue notamment, fort appréciées du public, seront donc maintenues, contribuant à créer une atmosphère festive en ville, bienvenue cet hiver. Avec les aménagements prévus dans le cadre du concept « Plaisirs d'hiver » en lieu et place de Montreux Noël, les terrasses offriront aux Montreusiens comme aux visiteurs de nombreux espaces de convivialité, où ils pourront se restaurer en position assise, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

L'aménagement routier sur la Grand-Rue sera également revu pour assurer la sécurité de tous et favoriser le travail de la voirie en cette période hivernale.

La Municipalité